

Consignes essentielles de sécurité



Bien respecter le marquage « côté face au public »



Ne pas consommer d'alcool avant le tir



Ne pas se pencher au-dessus du feu d'artifice
avant, pendant et après le tir



40
mètres



Placer la valise à 40 mètres des spectateurs pour une sécurité et un rendu optimal !

NOTICE D'UTILISATION

FEU AUTOMATIQUE 3 ou 5 minutes.

A lire avant toutes mises en œuvre

I. AVERTISSEMENTS PREALABLES

Le présent mode d'emploi ne fait que conforter celui vendu avec les artifices. Il permet de regrouper les bonnes pratiques et les prescriptions générales d'utilisation.

L'utilisation non conforme de ce produit peut générer de graves accidents entraînant des dommages corporels tels que lésions, fractures, brûlures...

1. DEBALLAGE – PRECAUTIONS PARTICULIERES

Lors de la manipulation et de l'ouverture des cartons, ceux-ci doivent être maniés avec précaution. Le bon état des produits doit être contrôlé systématiquement (mèche d'allumage, corps, perte de poudre...).

NE JAMAIS DÉMONTÉ UN PRODUIT OU APPORTER DES MODIFICATIONS DE MONTAGE.

2. CONSIGNES GENERALES

Il est strictement interdit de fumer en présence d'artifice.

Aucun mineur ne doit participer de près ou de loin (manipulation, manutention...) à sa mise en œuvre et à fortiori au tir.

Ne pas laisser à la portée des enfants.

Il est interdit d'utiliser des appareils de communication à fréquences de transmission inférieure à 100 MHz (talkie-walkie, CB...).

Le tir doit être annulé en cas de vent fort > 15 m/s (54 km/h).

Vérifiez que les produits soient positionnés au minimum à 25 mètres du public. Si cette prescription ne peut être satisfaite, annuler le tir.

3. CHOIX DE L'EMPLACEMENT POUR LE TIR

Choisir un emplacement bien dégagé afin de ne pas gêner la trajectoire aérienne des projectiles. S'assurer de l'absence de matières et vapeurs inflammables à proximité du lieu de tir ou d'installations classées (200 mètres minimum). Choisir cet emplacement en fonction des distances de sécurité indiquée sur les étiquettes des produits, des vents dominant et de leur force. Le sol recevant le feu automatique devra être suffisamment solide pour résister au départ des artifices.

4. RESPONSABILITE

La responsabilité personnelle du tireur est engagée en cas de non respect du présent mode d'emploi.

II. UTILISATION DU FEU AUTOMATIQUE 3 ou 5 MINUTES

1. CADRE D'UTILISATION

Le feu automatique 3 ou 5 minutes ne peut être utilisé qu'en extérieur.

2. MATERIEL DE TIR

Le matériel de protection personnel suivant est recommandé et peut-être utilisé : casque, lunettes, gants...

3. INSTALLATION

A. POSER

Installer le feu automatique sur un sol plat. Si le sol n'est pas plat, caler la batterie d'artifices avec du sable ou des parpaings ou la fixer à un piquet enfoncé dans le sol. Protéger les batteries d'artifices contre la pluie et l'humidité, à l'aide d'un film ou sac en plastique.



Veillez à respecter le marquage « côté face au public ».

Vérifier que la trajectoire aérienne des projectiles situés dans les tubes inclinés soit exempte d'obstacles (branche, fil, etc...).

B. OUVRIR



C. REPERER



D. ALLUMER

Se positionner dos au vent, retirer le couvre-mèche, allumer l'extrémité de la mèche verte, bras tendu, à l'aide d'une source d'allumage (lance d'allumage, briquet,...) puis se retirer rapidement d'au moins 15 mètres.

Durée de la mèche d'allumage **5 à 13** secondes.

Ne jamais exposer une partie de son corps au-dessus du feu d'artifice automatique.

III. APRES LE TIR

1. TRAITEMENT DES RATES

A. NON DEMARRAGE DE L'ARTIFICE OU ARRET EN COURS DE FONCTIONNEMENT

Ne jamais tenter de rallumer la première mèche d'allumage.
Cet artifice **possède deux mèches** d'allumage.



Feu automatique 3 minutes



Feu automatique 5 minutes

Repérer la mèche d'allumage de secours, elle est située **sur le côté** de votre feu automatique. En vous tenant sur le côté, retirer le couvre-mèche orange, allumer l'extrémité de la mèche bras tendu, puis se retirer immédiatement d'au moins 15 mètres.

Après avoir allumé la seconde mèche, si l'artifice dysfonctionne à nouveau, attendre 30 minutes minimum, puis noyer l'artifice avec de l'eau.

30 minutes après, le récupérer et le mettre dans un lieu sûr. Contacter votre revendeur pour connaître la démarche à suivre pour stocker l'élément défectueux et le retourner conformément à la réglementation en vigueur du transport des matières dangereuses.

B. RETOMBEE DE L'ARTIFICE SANS FONCTIONNEMENT

Si après la mise à feu, l'artifice est retombé sans produire son effet lumineux et/ou sonore. Etablir un périmètre de sécurité. Ne jamais exposer son corps au-dessus du produit. Attendre 30 minutes minimum, puis noyer l'artifice avec de l'eau, 30 minutes après, récupérer le projectile litigieux, le mettre dans un lieu sûr. Contacter votre revendeur pour connaître la démarche à suivre pour stocker l'élément défectueux et lui retourner.

2. ELIMINATION DES DECHETS

Si vous constatez des dommages visibles, ne pas utiliser le produit, le remettre dans son emballage et le stocker dans un lieu sûr avant de contacter votre fournisseur pour connaître la démarche à suivre. Ce dernier vous indiquera comment stocker l'élément défectueux et comment le lui retourner.

Les déchets pyrotechniques (artifices ayant peu ou partiellement fonctionnés) sont à retourner au fournisseur après avoir pris contact avec ce dernier.

Les déchets inertes (cartons, bois...) résultants du tir sont à traiter selon la réglementation en vigueur (consignes pouvant varier localement).

**NE PAS JETER AU FEU APRES USAGE.
RESPECTEZ L'ENVIRONNEMENT, RAMASSEZ TOUS LES DETRITUS APRES LE TIR DU
FEU**

3. INSPECTION DU SITE

Après le tir, inspecter le site pour vérifier qu'aucun élément pyrotechnique encore actif ne subsiste au sol. Ramasser les déchets pour nettoyer les lieux.